

DÉPARTS DES CADRES

l' hémorragie silencieuse

qui casse le service public



Primes au mérite ? Non. Sens, moyens, respect.

Depuis plusieurs années, le syndicat CGT prend très au sérieux, le départ de la collectivité des ingénieurs, cadres, techniciens et agent.es de maîtrise (ICTAM). La CGT l'analyse en trois angles :

1. Le constat :

Sur le plan national, c'est massif et ça s'accélère. Ce que dit la CGT : On est sur un phénomène massif. Dans son rapport annuel de 2025, la DGAFP parle de « taux de démission x2 en 10 ans » chez les < 40 ans cadres A et B. La CGT ajoute : fuite vers le secteur privé, mais aussi vers les collectivités étrangères pour les A+, l'Europe, les opérateurs, ou arrêt d'activité.

A La Courneuve, lors d'une réunion d'information syndicale, un collègue indique : « On perd les métiers, les compétences, la mémoire des services ». Un autre ajoute : « On ne retient pas les cadres avec des primes au mérite, on stabilise les équipes avec du sens, des moyens et du respect ». Pour notre syndicat, chaque ICTAM qui part = dégradation du service public pour les courneuviennes et courneuviens.

2. Les causes selon la CGT :

Ce n'est pas le manque de vocation ou les jeunes qui ne veulent plus travailler. Depuis la loi fonction publique de 2019, les mécanismes d'attractivité ont été volontairement cassés. Notre syndicat pointe 4 facteurs structurels à la destruction de la fonction publique de carrière :

- Perte de sens + dégradation des missions : : logique de résultat : rentabilité, de suppressions de postes. Le cadre passe son temps à « faire du chiffre » au lieu de gérer le service.

- Dégradation de la rémunération : Glissement vieillesse-technicité bloqué, RIFSEEP qui tasse les grilles, point d'indice décroché de l'inflation. Un cadre A et B gagne moins qu'un cadre privé équivalent, sans contrepartie. Il subit aussi la smicardisation des salaires.

- Charge de travail + responsabilité pénale : Sous-effectifs = le cadre fait du « métier + management + administratif ». Risque pénal alourdi sur signature, marchés, sécurité.

- Mépris des gouvernements successifs : Réformes faites d'en haut sans concertation et sans pragmatisme, dévalorisation du syndicalisme (qui est seul légitime à porter les revendications des agent.es), remise en cause du statut et du rôle d'encadrant, discours « fonctionnaires privilégiés ».

« On ne retient pas avec des primes au mérite, on stabilise les équipes avec du sens, des moyens et du respect ».

3. Les revendications CGT :

La CGT ne se contente pas de dénoncer. Sur les ICTAM, elle porte des revendications réalistes :

- Statut : Défense de la gestion collective des carrières et de la grille indiciaire. Refus de la généralisation du contrat pour les postes A et A+. Le statut = protection de l'indépendance du cadre vis-à-vis du politique.

- Rémunération : Déblocage du point d'indice + refonte des grilles A, B, C. La CGT demande que le salaire d'embauche d'un cadre B débute à 3000 brut et 4500 euros brut pour un cadre A afin de vivre décemment dès le début de carrière.

- Conditions de travail : Plafond du nombre d'agents encadrés, droit à la dé-

connexion réel, politique de recrutement par concours, mesure du temps de travail, retour à une gestion collective des carrières, des moyens humains pour que les ICTAM managent et ne deviennent pas un agent polyvalent surtout avec l'arrivée de l'IA.

- Reconnaissance : Arrêt du discours anti-fonctionnaires et anti-cadres. Pour la CGT, attaquer le fonctionnaire, c'est s'attaquer à l'intérêt général, à l'égalité d'accès au service public et aux principes de la République. S'attaquer aux ICTAM, c'est favoriser le populisme et l'extrême droite qui divise le salariat.

La CGT lie la fuite des cadres à la politique d'austérité et de privatisation des services publics . Moins d'ICTAM titulaires = plus de recours à des cabinets de conseil, des contractuels, des prestataires privés. Donc cercle vicieux !

L'ICTAM qui part, c'est le symptôme que le service public est cassé. La réponse n'est pas « motivation + séminaire des cadres + team building », mais augmentation des moyens pour « bien travailler tous et mieux », un management alternatif, une autorité territoriale combative au niveau national et la revalorisation du statut des fonctionnaires.

Rejoignez la section cadre de la CGT de La Courneuve. Participer à vos réunions d'informations syndicales et à la construction collective des revendications...

PLUS FORTS ENSEMBLE, JE ME SYNDIQUE :



NOM :

Adresse :

Mail :

A ADRESSER À UFICT CGT TERRITORIAUX DE LA COURNEUVE - BOURSE DU TRAVAIL, 23 AVENUE GABRIEL-PÉRI, 93120 LA COURNEUVE - 07 60 94 09 02 - CGT.TERRITORIAUX@LACOURNEUVE.FR

PRÉNOM :

Tél. :

